

PRINCIPALES DATES DE L'EUROPE MONETAIRE – et calendrier prévisionnel –

- 1957** **25/3 : Traité de Rome** : l'article 67 indique que les "Etats membres suppriment progressivement entre eux les restrictions aux **mouvements de capitaux**" ; l'article 105 institue un **Comité monétaire** de caractère consultatif en vue de favoriser la coordination des politiques monétaires et l'article 107 prévoit que chaque Etat membre traite sa **politique de change comme un problème d'intérêt commun**.
- 1958** 27/12 : dix pays européens restaurent la convertibilité de leurs monnaies au sens de l'article VIII des statuts du FMI. Passage, au sein de l'OECE, de l'Union européenne de paiement (UEP, créée en 1948) à l'**Accord monétaire européen** (AME) instituant une marge spécifiquement européenne de fluctuation vis à vis du dollar (+/- 0,75 % au lieu de +/- 1 %) dans le cadre des accords de Bretton Woods.
- 1962** 24/10 : Mémoire de la Commission dit "**Rapport Marjolin**". L'Union monétaire est définie comme la troisième étape de l'unification.
- 1964** 8/5 : Décision du Conseil instituant le **Comité des gouverneurs** des banques centrales des Etats-membres de la Communauté.
- 1969** 12/2 : Premier **Plan Barre** (mémoire de la Commission au Conseil) posant le principe du soutien monétaire à court terme et du concours financier à moyen terme.
- 1 et 2/12 : Conférence de **La Haye**. Les Chefs d'Etat conviennent de "tout mettre en oeuvre pour réaliser l'intégration économique et monétaire".
- 1970** 1/2 : Accord entre banques centrales sur le soutien monétaire à court terme (SMCT).
- 4/3 : Second plan Barre (communication de la Commission au Conseil) présentant un plan en trois étapes vers l'Union économique et monétaire.
- mars à octobre : Travaux du Comité Werner.
- 20/5 : Rapport intérimaire du Comité Werner.
- 1/8 : Rapport Ansiaux (sur les marges de fluctuation des monnaies européennes).
- 8/10 : **Rapport** concernant la réalisation par étapes de l'Union économique et monétaire du luxembourgeois **Pierre Werner**.
- 1971** 22/3 : Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des Etats-membres sur la réalisation par étapes de l'**Union économique et monétaire**.
- 22/3 : Trois décisions du Conseil :
- Concours financier à moyen terme (CFMT).
 - Renforcement de la coordination des politiques économiques à court terme.
 - Renforcement de la coopération entre banques centrales.

- 1972** 21/3 : Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des Etats-membres, donnant les grandes lignes d'un dispositif de change européen (le futur "serpent") avec marges de fluctuation de +/- 2,25 % (comme sur le dollar).
- 10/4 : Accord de Bâle entre banques centrales des pays membres du Marché commun (Banque de France, Deutsche Bundesbank, Banca d'Italia, Nederlandsche Bank, Banque nationale de Belgique) ou des pays candidats (Bank of England, Central Bank of Ireland, Norge Bank et Banque centrale du Danemark) : l'écart instantané des cours de deux monnaies quelconques de la CEE ne peut dépasser 2,25 %, soit la moitié de la marge autorisée entre l'une quelconque de ces monnaies et le dollar (4,5 %, "le tunnel") : c'est le **"serpent" dans le "tunnel"**. Ce mécanisme de rétrécissement des marges entre en vigueur le 24/4
- 23/6 : La livre sterling quitte le "serpent".
- 12/9 : Décision du Conseil : multilatéralisation des positions et règlements résultant des interventions, concertation entre banques centrales, financement à très court terme (FTCT).
- 19,20 et 21/10 : Sommet de Paris des chefs d'Etat de la Communauté (élargie) concernant les progrès de l'Europe monétaire et prévoyant la création du Fonds européen de coopération monétaire (FECOM).
- 1973** 1/1 : Le Danemark, le Royaume Uni et l'Irlande adhèrent effectivement à la CEE.
- 12/3 : Le flottement concerté de six devises européennes (Allemagne, France, Danemark et Benelux) est confirmé ; c'est le **"serpent" sans le "tunnel"**, ne comportant plus de soutien du dollar).
- 14/3 : La Norvège et la Suède rejoignent le serpent.
- 3/4 : Règlement du Conseil des Communautés instituant le Fonds européen de Coopération Monétaire (**FECOM**) qui commence à fonctionner le 1/6.
- 1974** 19/1 : Le franc français sort du "serpent" ; il y sera de nouveau du 10/7/75 au 15/3/76.
- 1975** 17/2 : Règlement du Conseil mettant en place les Emprunts communautaires
- 21/4 : Décision du Conseil sur l'Unité de compte européenne (**UCE**) : institution d'un panier de monnaies sur la base de "quantités" (application au FECOM par règlement du Conseil du 18/12/78).
- 1976** Mars : Abandon par la Belgique et les Pays-Bas de leur marge spéciale de fluctuation de 1,5 % (remontant à août 1971).
- 1977** 27/10 : Discours à Florence du Président de la Commission Roy Jenkins sur l'union monétaire.
- 17/11 : Communication de la Commission au Conseil sur les perspectives d'Union économique et monétaire.

- 1978** 7 et 8/4 : Conseil européen de Copenhague : accord de principe sur la création d'une zone de stabilité monétaire en Europe.
- 6 et 7/7 : Conseil européen de **Brême** : accord sur les grandes lignes d'un **Système monétaire européen**.
- 5/12 : Résolution du Conseil européen (dite "résolution de Bruxelles") sur l'instauration du Système monétaire européen (**SME**) et de l'**écu**.
- 1979** 12/3 : Conseil européen de Paris : **entrée en vigueur du SME prévue pour le 13/3/79**.
- 13/3 : Accord entre les banques centrales de la Communauté européenne sur les modalités de fonctionnement du SME (+/- 2,25 % pour toutes les monnaies, sauf pour la lire : +/- 6 %).
- 24/9 : Réévaluation du deutschemark de 2 %, dévaluation de la couronne danoise de 2,85 %.
- 30/11 : Dévaluation de la couronne danoise de 4,76 %.
- 1980** 9/12 : Le Conseil européen de Strasbourg décide que le passage à la phase institutionnelle du SME se fera "en temps opportun".
- 1981** 1/1 : La Grèce devient membre de la Communauté européenne.
- 22/3 : Dévaluation de la lire de 6 %.
- 4/10 : Réévaluation du Deutschemark et du florin de 5,5 %.
Dévaluation du **franc français** et de la lire de 3 %.
- 1982** 21/2 : Dévaluation du franc belge et du franc luxembourgeois de 8,5 %.
Dévaluation de la couronne danoise de 3 %.
- 12/6 : Réévaluation du deutschemark et du florin de 4,25 %.
Dévaluation du franc français de 5,75 %.
Dévaluation de la lire italienne de 2,75 %.
- 1983** 21/3 : Réévaluation du deutschemark de 5,5 %, réévaluation du florin de 3,5 %, réévaluation de la couronne danoise de 2,5 %, réévaluation du franc belge et du franc luxembourgeois de 1,5 %, **dévaluation du franc français** et de la lire de **2,5 %**, dévaluation de la livre irlandaise de 3,5 %.
- 1984** 15/9 : Révision quinquennale du poids des monnaies dans l'écu.
- 17/9 : entrée de la **drachme grecque dans l'écu**.
- 1985** 12/3 : **A Palerme**, modification de l'accord du 13/3/79 en renforçant le statut de l'écu (mobilisation, acceptabilité, rémunération, multi-détention).
- 10/6 : Adhésion de la Grèce à l'accord SME
- 22/7 : Réévaluation du deutschemark, du franc français, du florin, de la couronne danoise, du franc belge, du franc luxembourgeois et de la livre irlandaise de 2 %, dévaluation de la lire de 6 %.

- 1986** 1/1 : Entrées de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté européenne.
- 17 et 28/2 : Décision prise par la conférence des représentants des gouvernements des Etats-membres de créer un **Acte unique européen**, signé à Luxembourg (17/2) et à La Haye (28/2) et introduisant dans le traité de Rome une référence à l'expérience du SME organisant la "capacité monétaire" de l'Europe (article 102 A) et prévoyant la libre circulation des capitaux.
- 6/4 : Réévaluation du deutschemark et du florin de 3 %, réévaluation du franc belge, du franc luxembourgeois et de la couronne danoise de 1 %, **déévaluation du franc français de 3 %**.
- 2/8 : Déévaluation de la livre irlandaise de 8 %.
- 1987** 12/1 : Réévaluation du deutschemark et du florin de 3 %, réévaluation du franc belge et du franc luxembourgeois de 2 %¹.
- 12/5 : Adhésion de l'Espagne au SME.
- 1/7 : Entrée en vigueur de l'Acte unique européen.
- 12/9 : Accord dit de "**Bâle Nyborg**" : approbation par le Conseil Ecofin informel des mesures décidées à Bâle par les gouverneurs et modifiant l'accord du 13/3/79 (institution d'une procédure de surveillance et élargissement du mécanisme de financement à très court terme notamment au profit des interventions intra-marginales).
- 1988** 24/6 : Directive du Conseil pour la mise en oeuvre de l'art. 67 du traité de Rome (**libération des mouvements de capitaux au 1er juillet 1990**).
- 24/6 : Regroupement du Concours financier à moyen terme (CFMT) et des Emprunts Communautaires en un seul dispositif sous l'intitulé de Soutien financier à moyen terme (**SFMT**).
- 28/6 : Mandat donné par le Conseil européen de Hanovre à un **Comité présidé par M. Delors** pour étudier et proposer des étapes concrètes devant mener à l'union économique et monétaire.
- 1989** 19,20 et 21/5 : Conseil Ecofin informel de S'Agaro : examen et approbation du Rapport du Comité pour l'étude de l'Union économique et monétaire (Comité Delors).
- 19/6 : Entrée de la **peseta** dans le mécanisme de change du SME (marge : 6 %).
- 26 et 27/6 : Conseil européen de Madrid : approbation du rapport du Comité Delors et décision de mise en route de la 1ère étape au 1er juillet 1990.
- 21/9 : Inclusion de la **peseta** et de l'**escudo** dans l'écu.

¹ Il s'agit, à ce jour, de la dernière modification du cours central FRF / DEM.

9/12 : Convocation de la conférence intergouvernementale sur l'UEM pour fin 1990.

15/12 : Adoption de la 2ème directive bancaire.

1990 5/1 : Dévaluation de 4 % et réduction de 6 à 2,25 % de la marge de fluctuation de la **lire** italienne au sein du SME.

12/3 : Décision de renforcement des fonctions du **Comité des gouverneurs**.

1/7 : **Démarrage de la 1ère étape de l'UEM**, entrée en vigueur de la directive sur la libération des capitaux.

6/10 : Entrée de la **livre sterling** dans le mécanisme de change du SME (marge : 6 %).

22/10 : La **Norvège** lie sa monnaie à l'écu avec une marge de fluctuation de $\pm 2,25$ %.

28/10 : Conseil européen de **Rome** : 11 Etats membres annoncent que la 2ème étape de l'UEM devrait commencer le 1er janvier 1994 et qu'une décision relative au passage à la 3ème étape devrait être prise avant 1997.

15/12 : **Début de la conférence intergouvernementale** sur l'UEM.

1991 9/4 : Déclaration de principes concernant l'accord préalable aux interventions en monnaies communautaires.

17/5 : La **Suède** lie sa monnaie à l'écu avec une marge de fluctuation de $\pm 1,5$ %.

7/6 : La **Finlande** lie sa monnaie à l'écu avec une marge de fluctuation de ± 3 %.

9-10/12 : Le **traité prévoyant l'instauration de l'Union économique et monétaire est adopté** par les chefs d'Etat et de gouvernement réunis en Conseil européen à **Maastricht**.

1992 7/2 : **Signature** du traité sur l'Union européenne à Maastricht

6/4 : Entrée de l'**escudo** dans le mécanisme de change du SME avec une marge de fluctuation de 6 % (décision du 4 avril).

2/6 : **Premier référendum danois** relatif à la ratification du traité sur l'Union européenne, rejetée à 50,7 % des voix.

19/6 : La **livre chypriote** est rattachée à l'écu avec des marges de fluctuation de $\pm 2,25$ %

8/9 : La Banque de **Finlande** abandonne les limites de fluctuations de la markka et laisse flotter sa monnaie.

14/9 : **Dévaluation de la lire italienne de 7 %**.

17/9 : **Dévaluation de la peseta de 5 %, sortie de la livre sterling, de la lire italienne du mécanisme de change du SME**.

20/9 : **Référendum en France** sur la ratification du traité de Maastricht : approbation par 51,05 % des voix.

19/11 : La **Suède** abandonne le rattachement de la couronne à l'écu et laisse flotter sa monnaie.

23/11 : **Dévaluation de la peseta et de l'escudo de 6 %.**

10/12 : La **Norvège** abandonne le rattachement de la couronne à l'écu.

1993 1/1 : Achèvement du marché unique.

31/1 : **Dévaluation du punt irlandais de 10 %.**

13/5 : **Dévaluation de la peseta de 8 % et de l'escudo de 6,5 %.**

18/5 : Deuxième référendum danois relatif à la ratification du traité sur l'Union européenne comportant le statut spécial du Danemark (favorable à 56,8 % des voix).

21-22/06 : **Conseil européen de Copenhague** : fixation des critères d'adhésion à l'UE ("critères de Copenhague")

2/8 : **Elargissement des marges de fluctuation à plus ou moins 15 %.** Réaffirmation par les Ministres et Gouverneurs de la validité des parités centrales en vigueur.

4/8 : Loi organique portant **réforme du statut de la Banque de France**, qui devient indépendante des autres pouvoirs.

1/11 : **Entrée en vigueur du Traité sur l'Union européenne**, signé à Maastricht le 7 février 1992, et gel de la composition de l'écu.

31/12 : **Vote définitif de la loi garantissant l'indépendance de la Banque de France**

1994 1/1 : **Entrée en vigueur de la deuxième étape de l'UEM.** Création de l'Institut Monétaire Européen (IME) à Francfort, chargé de la mise en place de la future Banque Centrale Européenne.

7/4 : la Commission européenne crée un groupe de réflexion sur la mise en oeuvre de la monnaie unique, composé d'experts du secteur privé et de représentants des consommateurs (groupe MAAS).

1995 1/1 : Entrée effective de l'**Autriche**, de la **Finlande** et de la **Suède** dans l'Union européenne et dans le Système monétaire européen. L'acte d'adhésion des trois pays avait été signé à Corfou le 24/6/94. La Norvège, également signataire, n'a finalement pas ratifié l'accord.

9/1 : **Entrée du schilling autrichien dans le mécanisme de change européen (MCE).**

6/3 : Dévaluation de la peseta de 7% et de l'escudo de 3,5 %.

10/5 : **Rapport MAAS** sur les préparatifs de l'introduction de la monnaie unique

31/5 : Adoption par la Commission du **Livre Vert sur la monnaie unique**, qui contient les propositions de la Commission sur le scénario de passage à la monnaie unique et son cadre juridique, ainsi que sur la politique de communication à mettre en oeuvre.

Novembre : L'Institut Monétaire Européen publie son **rapport sur "le passage à la monnaie unique"**

15-16/12 : **Le Conseil européen de Madrid** adopte le nom **Euro** comme dénomination de la monnaie unique. Le Conseil fixe le **scénario pratique** ainsi que la date du passage à l'Union monétaire (**1er janvier 1999**).

1996

13/4 : **ECOFIN informel de Vérone** : une majorité claire des pays veut un accord de change entre les pays "in" et les pays "out". Le principe d'un "pacte de stabilité" est accepté. Le nom "cent" est donné au centième d'euro.

21 et 22/6 : **Conseil européen de Florence** : les grandes lignes du nouveau mécanisme de change seront fixées par une résolution du Conseil européen, les modalités opérationnelles seront définies après la création de la BCE en 1998.

21 et 22/9 : **Conseil ECOFIN informel de Dublin** : accord sur la procédure d'adoption du cadre juridique d'introduction de l'euro.

13/10 : **Entrée de la markka finlandaise** dans le MCE.

24/11 : **Ré-entrée de la lire italienne** dans le MCE.

13-14/12 : **Conseil européen de Dublin**. Adoption du statut juridique de l'euro, accords sur le MCE 2 (nouveau mécanisme de change européen) et le Pacte de stabilité et de croissance. Présentation par l'IME de la gamme des billets en euro.

1997

7/1 : Publication par l'IME du **rapport sur le cadre réglementaire, organisationnel et logistique de la politique monétaire unique en phase III**

3/3 : Présentation du **schéma de place de la communauté bancaire et financière française**

4-6/4 : **Conseil ECOFIN informel de Noordwijk** : accord sur des modalités techniques du Pacte de stabilité et de croissance ainsi que du MCE2. Le calendrier de sélection des pays qui adopteront l'euro au 1er janvier 1999 est clarifié.

16-17/6 : **Conseil européen d'Amsterdam** : adoption définitive de la résolution sur le MCE2, du dispositif réglementaire sur le Pacte de stabilité et de croissance, du règlement contenant les dispositions les plus urgentes du statut juridique de l'euro. Approbation des dessins de la face commune des pièces en euro. Adoption d'une résolution sur "la croissance et l'emploi".

12-13/9 : Conseil ECOFIN informel de Mondorf : les cours bilatéraux irrévocables des monnaies des pays "in" seront annoncés au printemps 1998. En outre, la préparation d'un code de bonne conduite fiscale et la coordination des politiques économiques ont été abordées.

2/10 : Signature du texte final du traité d'Amsterdam. Cette signature ouvre la voie aux procédures de ratification du Traité par chacun des quinze Etats membres.

27/10 : Le Premier ministre britannique, Tony Blair, annonce officiellement que **la Grande-Bretagne ne participera pas à l'Union monétaire le 1er janvier 1999** et fera donc jouer la clause "d'opting out" inscrite dans le traité de Maastricht. En outre, il précise qu'il est essentiel que le Royaume-Uni se prépare dès maintenant à la monnaie unique, afin qu'il adopte l'euro **peu après les prochaines élections législatives**, si le peuple en décidait ainsi par **référendum**.

4/11 : Proposition commune du Président de la République et du Premier ministre de la **candidature de M. Trichet** comme Président de la future Banque centrale européenne.

21/11 : Sommet européen sur l'emploi : les quinze chefs d'Etat et de gouvernement définissent des orientations communes de lutte contre le chômage, qui prendront la forme de **lignes directrices annuelles** destinées à encadrer les plans d'actions nationaux contre le chômage.

24/11 : Présentation, par le Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, du **Plan national de passage à l'euro (PNPE)** ainsi que de la **campagne de communication sur l'euro du gouvernement français**.

1/12 : Conseil ECOFIN : adoption d'un code de bonne conduite fiscale en matière de fiscalité des entreprises.

13-14/12 : Conseil européen de Luxembourg : les billets et pièces en euro seront introduits le 1er janvier 2002. Adoption d'une résolution sur la coordination des politiques économiques (instauration de réunions informelles des ministres des Finances "in") et sur les articles 109 (politique de change) et 109 B (dialogue Conseil / BCE).

1998 **16/3** : Entrée de la **drachme grecque** dans le mécanisme de change européen et réévaluation de la **livre irlandaise** de 3 %

25/3 : Publication des rapports de l'IME et de la Commission **sur la convergence**.

Conseil "Jumbo" des 1-3 mai à Bruxelles

1/5 : **Recommandation de l'ECOFIN**
sur la liste des pays entrant en Union monétaire le 1/1/99.

2/5 : **Avis du Parlement européen**

2/5 : **Décision du Conseil européen sur la liste des pays ;**
début de la "période intérimaire"

3/5 : **Pré-annonce des parités bilatérales des monnaies "in" ;**
recommandation du Conseil sur la nomination des membres
du Directoire de la BCE.

13/5 : Avis du Parlement européen sur les membres du Directoire de la BCE.

26/5 : Nomination des membres du Directoire de la BCE par le Conseil européen

1/6 : Instauration de la BCE et du SEBC

15-16/6 : **Conseil européen de Cardiff** : première évaluation des Plans nationaux d'action pour l'emploi.

26/9 : **Conseil Ecofin informel de Vienne** : préannonce de la participation de la Grèce et du Danemark au MCE2 et des marges de fluctuations de leurs monnaies (15 et 2,25 %, respectivement) ; rapport au conseil sur la représentation externe de l'Union monétaire.

1/12 : Communiqué conjoint du Conseil et de la Commission fixant la procédure d'adoption des taux de conversion de l'euro.

22/12 : Annonce par le Conseil BCE du taux d'intérêt de la première opération de refinancement en euro, le 4 janvier (3 %).

31/12 : Adoption des taux de conversion irrévocables des devises in en euros, proposés par la Commission, par le Conseil après consultation de la BCE et du Parlement européen

Adoption des taux centraux en euros de la drachme grecque et de la couronne danoise dans le cadre du MCE2.

31/12-3/01 : Week-end de conversion à l'euro du secteur financier (marchés financiers, systèmes de paiement).

1999

1/01 : **Entrée en vigueur de la troisième phase de l'UEM, instauration de l'Union monétaire, création de l'euro** (monnaie des Etats participant à l'Union monétaire, les unités monétaires nationales devenant des subdivisions de l'euro). Définition et mise en oeuvre -en euros- de la politique monétaire unique par le SEBC, émission des nouveaux titres de dette publique en euros.

3-4/06 : **Conseil européen de Cologne** : mise en place d'un "dialogue macroéconomique", associant notamment les représentants du Conseil de l'UE, de la Commission européenne, de la BCE et des partenaires sociaux, et favorisant la coordination en matière de politique économique en vue d'assurer une croissance durable et non inflationniste.

10-11/12 : **Conseil européen d'Helsinki** : reconnaissance officielle de la candidature de la Turquie à l'adhésion à l'UE

2000

17/01 : Réévaluation de la **drachme grecque** de 3,5 % dans le cadre du MCE 2

23-24/03 : **Conseil européen extraordinaire de Lisbonne** : stratégie globale pour la transition vers une société et une économie fondées sur la connaissance. Mise en œuvre d'ici à 2005 du Plan d'action pour les services financiers. Adoption de l'objectif de porter le taux d'emploi à 70% d'ici 2010. Réunion chaque printemps consacrée aux questions économiques et sociales.

Mai : Publication des rapports de convergence de la BCE et de la Commission 2000

8/05 : **Déclaration de l'Eurogroupe** sur le niveau de l'Euro qui ne reflète pas les fondamentaux économiques de la zone euro.

19/06 : Le Conseil Ecofin réuni à Feira décide de lever la dérogation dont la Grèce faisait l'objet, avec effet au 1^{er} janvier 2001.

19-20/06 : **Conseil européen de Feira** : approbation du rapport "Paquet fiscal" (accord intégral demandé pour fin 2002).

22/09 : Communiqué du G7 : "À l'initiative de la Banque centrale européenne, les autorités monétaires des Etats-Unis, du Japon, du Royaume-Uni et du Canada ont participé, conjointement avec la Banque centrale européenne, à des interventions concertées sur les marchés de change ; ces opérations ont été motivées par des préoccupations communes relatives aux implications potentielles, pour l'économie mondiale, des récentes évolutions enregistrées par le taux de change de l'euro".

28/09 : Référendum au Danemark sur l'adhésion à l'union monétaire : refus du peuple danois (53,1%).

2001 **01/01** : **Entrée de la Grèce** dans l'Union monétaire

26/02 : Signature du **Traité de Nice** sur la réforme des institutions en vue de l'élargissement (taille et composition de la Commission, pondération des droits de vote au Conseil UE, extension de la majorité qualifiée, assouplissement des modalités de recours aux coopérations renforcées, "clause d'habilitation" pour réviser les règles de vote au sein de Conseil des Gouverneurs de la BCE).

8/06 : Au terme d'un référendum, refus par l'Irlande de ratifier le Traité de Nice (NON : 53,87 %).

15-16/06 : Conseil européen de Göteborg : en matière d'élargissement, horizon fixé à fin 2002 pour la clôture des négociations des premiers pays.

1/09 : Début de la phase de pré-alimentation des établissements de crédit de la zone euro en billets et en pièces en euro (date effective variable selon les pays).

15/12 : Début de la pré-alimentation du grand public en euros (14/12 en France). **Déclaration de Laeken** sur l'avenir de l'UE (lancement de la Convention sur l'avenir de l'Europe ; choix de V.G. d'Estaing comme président ; ses travaux doivent aboutir à un projet de Constitution, qui devra être examiné par une CIG dès octobre 2003).

2002 **01/01** : **Introduction des billets et pièces en euro** dans les pays membres de l'Union monétaire; tous les paiements scripturaux sont obligatoirement libellés en euros

28/02 : Fin du retrait des billets et pièces en unités monétaires nationales dans les pays membres de l'Union monétaire (17/02 en France). Séance inaugurale de la Convention sur l'avenir de l'Europe.

15-16/03 : Conseil européen de Barcelone : recommandation pour la simplification et la continuation de la stratégie de Lisbonne.

Mai : Publication des rapports de convergence de la BCE (01/05) et de la Commission (22/05) 2002

19/10 : Ratification par l'Irlande du Traité de Nice par référendum (dernier pays à ratifier le Traité).

24-25/10 : Conseil européen de Bruxelles : les **10 pays candidats retenus pour entrer en UE** en 2004 sont Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie.

13/12 : Conseil européen de Copenhague : **conclusion des négociations d'adhésion** avec 10 pays candidats. Objectif 2007 fixé pour la Bulgarie et la Roumanie.

2003

01/02 : Entrée en vigueur du Traité de Nice

03/02 : Recommandation BCE sur la réforme des modalités de vote au sein du Conseil des Gouverneurs ("enabling clause" : décision du CGouv du 19/12).

21/02 : Candidature de la Croatie à l'adhésion à l'UE

21/03 : Conseil européen de Bruxelles : adoption de la réforme des modalités de vote au sein du Conseil des Gouverneurs (ratification ultérieure par les Etats membres selon leurs règles constitutionnelles)

16/04 : Signature à Athènes du Traité d'adhésion à l'UE de 10 Nouveaux Etats Membres (NEM)

19-20/06 : Conseil européen de Thessalonique :

- présentation du projet de Constitution établi par la Convention sur l'avenir de l'Europe (partie I et II)
- réaffirmation du soutien à la « perspective européenne des pays des Balkans occidentaux, [BosnieHerzégovine, Croatie, République fédérale de Yougoslavie (RYF), Ancienne République Yougoslave de Macédoine (ARYM) et l'Albanie] qui feront partie intégrante de l'UE dès qu'ils répondront aux critères établis » (sommet UE - Balkans occidentaux le 21/06)

10/07 : Fin des travaux de la Convention européenne

18/07 : Transmission du « projet de traité établissant une Constitution pour l'Europe » de la Convention européenne au Président du Conseil européen

04/10 : Ouverture de la Conférence Intergouvernementale (CIG) sur le projet de Constitution européenne

01/11 : Entrée en fonction de M. Trichet, 2^{ème} Président de la BCE

- 2004**
- 01/05** : - Adhésion officielle à l'UE des 10 nouveaux Etats membres : élargissement du Conseil Général de la BCE (25 Gouverneurs des banques centrales nationales (BCN))
- Entrée en vigueur des nouvelles modalités de vote du Conseil des Gouverneurs de la BCE (changement à partir de 16 gouverneurs et encore une fois à partir de 22 gouverneurs)
 - 10-13/06** : Elections du Parlement européen à 25
 - 17-18/06** : Conseil européen de Bruxelles :
 - accord sur le projet de Traité constitutionnel préparé par la CIG ;
 - reconnaissance officielle de la candidature de la Croatie à l'adhésion à l'UE
 - 28/06** : Entrée de la couronne estonienne, du litas lituanien et du tolar slovène dans le MCE 2
 - 10/09** : Eurogroupe de Scheveningen (Pays Bas) : nomination pour 2 ans du Premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker au poste de Président de l'Eurogroupe
 - 20/10** : Publication des rapports de convergence de la BCE et de la Commission (concernant notamment les NEM)
 - 29/10** : Signature du Traité constitutionnel à Rome (entrée en vigueur prévue pour le 01/11/2006, sous réserve de ratification par l'ensemble des Etats membres)
 - 01/11** : - Entrée en fonction de la Commission Barroso, à 25 commissaires
- Entrée en vigueur des nouvelles modalités de vote au Conseil de l'UE, conformément au Traité de Nice
 - 16-17/12** : Conseil européen :
 - décision de fixer la date d'ouverture des négociations d'adhésion avec la Turquie au 3 octobre 2005
 - confirmation de l'objectif d'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie au 01/01/2007
 - 30/12** : Passage d'un ancrage DTS à un ancrage euro pour le Lat letton (régime de change fixe)
- 2005**
- 01/01** : Entrée en fonction du Premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker au poste de Président de l'Eurogroupe pour deux ans
 - 17/03** : Ouverture des négociations d'adhésion avec la Croatie
 - 22-23/03** : Conseil européen : accord prévu sur la réforme du pacte de stabilité et de croissance
 - 16-17/06** : Conseil européen : approbation prévue des perspectives financières 2007-2013
 - 3/10** : Ouverture de négociations avec la Turquie

2006 Rapport de convergence de la BCE et de la Commission

01/11 : Entrée en vigueur prévue de la Constitution de l'UE, sous réserve de ratification par l'ensemble des Etats membres

2007 01/01 : - Entrée en vigueur des perspectives financières 2007-2013
- Adhésion prévue de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'UE

2009 Elections du PE
Nouvelle Commission

2014 Entrée en vigueur de la réforme des dépenses agricoles et des perspectives financières (pour 5 ans minimum)

Tous les deux ans, à partir du 1/1/1999 (ou à l'initiative d'un Etat non encore membre de l'Union monétaire) : Examen, par les instances communautaires compétentes, de la situation des Etats non encore membres de l'Union monétaire au regard des critères de convergence (à l'exception du Royaume-Uni et du Danemark, qui ne participent pas à la phase 3 de l'UEM).

A partir du moment où un 16^{ème} pays entre dans la zone euro : Mise en application des droits de vote tournants au Conseil des Gouverneurs